

Journal des débats de l'Assemblée - 42^e législature, 1^{re} session - 10 mars 2020

Reconnaître la contribution économique et sociale du travail invisible non rémunéré des femmes et la charge mentale qui leur incombe

Mme Hébert : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de débattre de la motion suivante, qui a été rédigée par le Cercle des femmes parlementaires, conjointement avec la députée de Bourassa-Sauvé, la députée de Sherbrooke, la députée de Gaspé et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse qu'encore aujourd'hui les femmes consacrent en moyenne plus de temps que les hommes à la gestion du foyer ainsi qu'aux soins des enfants et des proches;

«Qu'elle prenne acte que la charge mentale et le travail invisible non rémunéré [...] davantage [portés par les] femmes, et que cette réalité peut affecter négativement les autres sphères de leur vie et contribuer à leur appauvrissement;

«Qu'elle reconnaisse la contribution économique et sociale à la société québécoise du travail invisible non rémunéré accompli majoritairement par les femmes;

«Qu'elle rappelle que l'égalité des sexes est au fondement des valeurs québécoises;

«Qu'elle s'engage à prendre en considération la nécessité d'une répartition plus équitable de la charge mentale et des tâches liées aux soins des enfants et des proches lors de l'élaboration de politiques publiques;

«Enfin, qu'elle demande au gouvernement de s'engager à valoriser toute forme de travail invisible, et de prendre les mesures nécessaires afin de contrer les stéréotypes qui perpétuent l'iniquité homme-femme dans ces tâches invisibles.» Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Alors, oui, M. le Président, il y a consentement pour un débat de deux minutes par intervenante, en débutant par la deuxième vice-présidente et députée de Saint-Hyacinthe, la députée de Bourassa-Sauvé, la députée de Sherbrooke et la députée de Gaspé.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Donc, il y aura débat. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Merci, M. le Président. Penser à tout, tout le temps, pour quatre, planifier les repas, l'agenda familial, rendez-vous chez le dentiste, allocution à finir pour le lendemain matin. Un cellulaire qui n'arrête pas de sonner. Oups! Un imprévu. Un enfant a besoin d'aide. On planifie, replanifie. Ça, c'est mon train-train quotidien, et, croyez-moi, celui de bien des femmes au Québec est tout aussi chargé.

Vous aurez compris, chers collègues, que le Cercle des femmes parlementaires a choisi de vous parler de charge mentale et de travail invisible. Pour ceux qui se demandent qu'est-ce que ces concepts mangent en hiver, eh bien, la charge mentale, c'est le fardeau de la planification, de la gestion et de la répartition des tâches ménagères. Toujours devoir penser à tout, c'est épuisant. Le travail invisible, c'est, par exemple, de s'occuper d'un parent vieillissant, de l'éducation des enfants ou bien de faire du bénévolat. C'est un travail effectué au quotidien qui n'est pas reconnu à sa juste valeur et qui est souvent pris pour acquis.

• (15 h 20) •

Malheureusement, la charge mentale et le travail invisible touchent davantage les femmes. Vous savez, cette idée de coexister dans le monde professionnel et familial, bref de faire des doubles journées, pour plusieurs des femmes, c'est souvent source de stress et d'épuisement. Ce n'est pas seulement le Cercle des femmes parlementaires qui le dit. Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2015, les femmes de 25 à 64 ans consacraient en moyenne 3 h 46 min par jour aux activités domestiques, comparativement à 2 h 38 min chez les hommes de même âge. L'écart se rétrécit, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire parce que c'est environ sept heures de plus par semaine pour les femmes. On parle littéralement d'une journée de travail supplémentaire. Ne lâchez pas, messieurs, vous allez bientôt nous rattraper.

On a beau dire «travail invisible», mais, concrètement, si du jour au lendemain ce travail n'était plus effectué par les femmes, on s'en rendrait compte assez rapidement. Il est important de discuter de ce sujet ici, à l'Assemblée nationale, parce qu'on connaît tous une femme de notre entourage pour qui cette réalité affecte négativement les autres sphères de sa vie, et trop souvent ça se concrétise par un appauvrissement économique.

Il faut garder en tête que nous aussi, en tant que femmes, on a du travail à faire. Nous devons apprendre à lâcher prise et à faire confiance également à notre partenaire. C'est donc à nous aussi d'accepter que tout ne sera pas nécessairement fait comme on le voudrait et quand on voudrait. Mais vous, messieurs, prenez votre place et essayez d'en faire davantage. Mieux répartir la charge mentale et le travail invisible, pour un couple, c'est bénéfique pour les deux partenaires. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Paule Robitaille

Mme Robitaille : M. le Président, aujourd'hui, je veux souligner le travail invisible de femmes, de femmes de Montréal-Nord, entre autres, et il y en a quelques-unes dans les gradins aujourd'hui, donc, trois femmes au vécu dont on parle peu, voire pas du tout, des héroïnes du quotidien.

D'abord, Yvette, centenaire. Yvette vient d'une famille de 16. À 22 ans, elle prend soin de sa mère aveugle. Plus tard, elle se marie, enfante et, quand tout semble bien aller, s'achète même une maison. Son mari se suicide, elle a 40 ans. Il faut faire vivre la marmaille. Elle instaure une discipline de fer, déniche un emploi dans une cafétéria et étudie le soir pour devenir commis-comptable. Ceci lui permettra de tenir les livres de l'église Sainte-Gertrude, de mon comté, pendant des années. Elle n'a jamais été riche, mais elle a amené ses trois enfants à l'université. Et, quand on lui demande ce dont elle est le plus fière, évidemment, elle dit tout d'un trait : Mes enfants.

Et puis il y a Marie, née en Haïti, qui s'installe à Montréal-Nord avec un mari qui aime un peu trop l'alcool. Elle a quatre enfants. Elle porte tout. Il faut s'adapter au nouveau pays, inscrire les enfants à l'école, apprendre la langue, le fonctionnement de tout, trouver un travail, trouver le pédiatre, dans une ville qu'elle ne connaît pas, prendre les rendez-vous, aider aux devoirs et aux leçons, faire les lunchs, sévir, récompenser. Aujourd'hui, les enfants sont grands, mais, comme si elle n'en avait pas assez, elle demeure engagée dans le milieu communautaire de mon comté en aidant d'autres femmes.

Et puis il y a Sylvie, la jeune cinquantaine. Elle possède une belle maison dans un beau quartier, de beaux enfants, un mari puissant. Sa page Facebook fait rêver. Sylvie est brillante, a étudié jusqu'à la maîtrise. Et pourtant, dans le silence et les apparences confortables, Sylvie vit un cauchemar invisible aux yeux des autres. Elle craint pour ses enfants d'abord, veut les protéger à tout prix. Elle s'oublie. Elle a peur de sa violence à lui, physique mais surtout verbale. Elle porte pendant toutes ces années une charge immense, anxiogène, elle la porte de tout son corps pour protéger ses enfants. Et je pense à elle en ce moment. Elle, paralysée par la situation, fait comme si de rien n'était. Elle gère les écoles, les ménages, les vacances. Sylvie a donné de sa personne comme aucune femme ne devrait avoir à le faire. Championne de la logistique et de l'endurance, son expérience de travailleuse invisible ne vaut absolument rien sur le marché du travail.

Je vous raconte tout ça, M. le Président, pour rappeler que les femmes ne choisissent pas de prendre la charge émotionnelle et mentale, pas plus que le travail invisible n'est une vocation quelconque. Nous portons encore toutes et tous des biais inconscients, des stéréotypes. Avec cette motion, avec ces témoignages, nous rendons hommage et appelons aussi au devoir qui nous incombe tous de soutenir toutes ces femmes dont les sacrifices sont trop souvent passés sous silence. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Nous poursuivons avec Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci, M. le Président. C'est assez bien connu que les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux tâches domestiques, une heure de plus chaque jour, pour être exacte, 1 h 30 min de plus si elles ont un enfant de moins de quatre ans. C'est aussi connu que les femmes font plus de bénévolat, qu'elles consacrent plus de temps à être proches aidantes. Les études le confirment, mais je vais vous épargner les statistiques, parce que je pense que, si on est honnêtes, on est tous ici très conscients que les femmes en font plus. Et on a tous des visages qui nous viennent en tête quand on pense au travail non rémunéré que les femmes accomplissent. Moi, je pense à ma mère, qui chaque semaine vient nous donner un coup de main à la maison pour s'occuper des enfants, même si elle travaille encore à temps plein. Je pense à ma tante qui a pris soin de ma grand-mère jusqu'à la fin, à mon attachée politique qui a fait la même chose récemment. Je pense à toutes les femmes qui donnent du temps à l'école de leurs enfants pour financer la cour d'école, la bibliothèque. Je pense aux femmes que j'ai rencontrées qui prennent soin de leurs enfants handicapés au détriment de leur vie professionnelle et de leur sécurité financière.

Alors, pourquoi on appelle ça le travail invisible si, au fond, on sait tous très exactement de quoi on parle et qu'on le voit au quotidien autour de nous? Bien, on appelle ça le travail invisible parce qu'il est invisible aux yeux de notre système économique, qui ne reconnaît que le travail accompli en échange d'argent, même si l'économie dépend des centaines de milliers d'heures de travail non rémunéré accompli principalement par des femmes, chaque jour.

Ce travail est non seulement invisible aux yeux de notre système économique, mais l'État aussi ferme les yeux sur sa dépendance au travail non rémunéré, accompli principalement par des femmes. Que serait notre système de santé si des centaines de milliers de femmes ne prenaient pas sur leurs épaules le fardeau de s'occuper de leurs poches à domicile, souvent au détriment de leur propre santé? C'est beau sur papier, de privilégier le maintien à domicile, c'est ce que les aînés souhaitent, mais, pour y arriver, l'État a absolument besoin des proches aidants, qui sont le plus souvent des femmes.

Même chose pour le soutien offert aux personnes avec un handicap. Qu'est-ce qui se passerait si des milliers de personnes, le plus souvent des mères, ne faisaient pas des sacrifices énormes pour prendre soin elles-mêmes de leurs enfants handicapés, même une fois adultes? Est-ce que l'État pourrait supporter financièrement le coût de toutes les places que ça prendrait dans des institutions ou des familles d'accueil?

Les femmes font 12 heures de travail non rémunéré de plus que les hommes chaque semaine, pour un total de 27 heures, et notre société repose sur ce travail accompli par les femmes à leurs dépens. Non seulement elles s'appauvrissent, en consacrant une part considérable de leur temps au travail non rémunéré, mais elles doivent aussi réduire le temps passé avec leurs proches, à leurs loisirs et même à l'activité physique, et tout ça en échange d'une reconnaissance symbolique qui ne vaut pas grand-chose quand c'est le temps de payer le loyer.

Alors, aujourd'hui, j'aimerais que le gouvernement prenne l'engagement d'élaborer des politiques publiques qui favorisent l'équité salariale et une répartition égalitaire de la charge mentale pour que ce ne soit pas toujours les femmes qui accomplissent le travail invisible. Et j'aimerais aussi que le gouvernement réalise à quel point le bon fonctionnement de l'État est lié au travail invisible et qu'il utilise une partie des économies réalisées principalement sur le dos des femmes pour compenser officiellement ce travail. Je pense que c'est nécessaire de démontrer qu'on est sérieux quand on dit que l'égalité entre les hommes et les femmes est au fondement des valeurs québécoises. Merci.

• (15 h 30) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Gaspé.

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : M. le Président, au Québec, nous sommes privilégiés, de plus en plus la grande contribution des femmes est reconnue dans la société. Les luttes féministes ont permis des pas de géant pour les droits des femmes et les possibilités qui leur sont offertes. Publiquement, le travail des femmes vaut autant que celui de l'homme. Officiellement, il n'y a plus de discrimination basée sur le sexe.

Ça, c'est lorsque les choses sont mises en lumière, mais qu'en est-il du travail de l'ombre? Ce qu'on appelle le travail invisible s'étend à pratiquement tous les secteurs de la vie, ça va des tâches ménagères au soutien psychologique d'un proche, en passant par l'organisation des repas, du budget et des loisirs de la famille. Tout ça, encore aujourd'hui, c'est surtout le lot des femmes. Ces missions importantes, même primordiales, ne sont pas comptabilisées lorsqu'il s'agit de calculer la création de richesse d'un pays. Pourtant, s'il était rémunéré au salaire horaire de 15 \$, le travail invisible des femmes coûterait 86 milliards de dollars annuellement à la société québécoise, 86 milliards. En plus, il permet à d'autres de s'épanouir et de participer plus activement au progrès social. On doit se demander comment faire pour mieux valoriser ces tâches effectuées bénévolement, comment trouver l'équilibre dans leur répartition. Métro, boulot, boulot, dodo, ce n'est pas une erreur dans l'expression, mais plutôt la réalité d'une majorité de femmes, des travailleuses, des mères, des conjointes, des retraitées. D'après les résultats d'un sondage mené l'automne dernier, les femmes ajoutent à leur horaire hebdomadaire environ 26 heures de travail invisible. Du côté des hommes, on estime ce nombre à 16. L'équation ne laisse pas de place au doute : sans vouloir sous-estimer l'apport des hommes, la charge est nettement plus lourde lorsqu'on est une femme. Le résultat de cette iniquité peut être dévastateur : stress, anxiété, manque de reconnaissance, faible estime de soi, appauvrissement, épuisement.

Ensemble, nous devons nous mobiliser au sujet de ce travail invisible. Nous devons non seulement en prendre conscience, mais aussi lui accorder une valeur. Ici, au Québec, le travail invisible est l'un des derniers grands chantiers de la lutte féministe, on doit s'y attaquer.

Une bonne façon de faire pour commencer serait d'accorder, comme législateurs, davantage de moyens aux services ainsi qu'à toutes les formes de soutien à domicile. Au lieu de couper comme on l'a trop souvent fait, notamment ces dernières années, on doit investir pour alléger la charge des femmes, entre autres. Car, faute de services spécialisés à proximité, les femmes continueront de prendre congé pour accompagner parents et enfants qui ont besoin de soins. Faute de lits, de personnel médical ou de soins à domicile suffisants, elles continueront de devenir proches aidantes d'un parent, d'une tante ou d'un ami. Faute de places libres en garderie, elles continueront de mettre en veilleuse leur carrière et resteront à la maison en s'assurant de ne manquer de rien avec un salaire en moins. Il faut se demander quel modèle de société on veut laisser aux générations qui nous suivront. Merci, M. le Président.

Mise aux voix - Le Vice-Président (M. Picard) : Adopté.